

**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE CENTRALE DE NANTES**  
**Séance du 1<sup>er</sup> juillet 2021**

**Délibération n°2021-22**

Suite à la convocation en date du 22 juin 2021, le conseil d'administration de l'Ecole Centrale de Nantes, sous la présidence de Monsieur CREUZET Gérard, s'est réuni le 1<sup>er</sup> juillet 2021 à 14h et a examiné la délibération ci-dessous.

Vu le code de l'éducation ;

Vu le décret n° 93-1143 du 29 septembre 1993 portant création de l'Ecole Centrale de Nantes ;

Vu les statuts de l'Ecole Centrale de Nantes approuvés par arrêté ministériel du 18 mai 1994 publié au Journal Officiel du 4 juin 1994 ;

**EXPOSE DES MOTIFS**

Il appartient au conseil d'administration de voter les subventions attribuées à des associations.

**DELIBERATION :**

Il est soumis au vote du conseil d'administration le versement des subventions aux associations selon le tableau mis en annexe.

Nombre de membres présents ou de représentés : 25

*Approbation à l'unanimité*

Le Président du Conseil d'Administration  
de l'Ecole Centrale de Nantes



Gérard CREUZET

Elle a été transmise au recteur de l'Académie de Nantes, chancelier des universités, le 7 juillet 2021.

La présente délibération a été publiée 7 juillet 2021.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication

## Subventions aux associations

Associations	Demande totale faite au CA de 01/07/2021	Somme totale attribuée par CA de 01/07/2021	Somme attribuée par CA du 01/07/2021 pour budget 2021	À inscrire au projet de budget de 2022
ACDC	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €	- €
ACECN	8 000,00 €	8 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
AECN	53 900,00 €	38 735,00 €	20 000,00 €	18 735,00 €
ASECN	27 000,00 €	26 000,00 €	14 000,00 €	12 000,00 €
Boo With Me	3 141,00 €	3 000,00 €	2 609,00 €	391,00 €
Culture au Bénin	664,40 €	450,00 €	450,00 €	- €
EIENTE	1 200,00 €	1 200,00 €	600,00 €	600,00 €
Pouce d'Or	550,00 €	550,00 €	550,00 €	- €
REV	3 000,00 €	2 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
TVCN	3 000,00 €	1 500,00 €	1 500,00 €	- €
<b>TOTAL</b>	<b>101 655,40 €</b>	<b>82 435,00 €</b>	<b>45 709,00 €</b>	<b>36 726,00 €</b>

Subvention accordée en totalité

Déduction faite

Attention à apporter sur les dossiers